

7.5.6 Tableau des sanctions

Pour fins d'application des règlements 7.5.1, 7.5.2, 7.5.3, 7.5.4, 7.5.5 et 7.5.7 le tableau suivant permet de déterminer les sanctions à servir.

OFFENSES ET SANCTIONS				
Une OFFENSE consiste à se voir décerner un ou plusieurs codes de punitions d'une même catégorie d'infraction dans un match. Une SANCTION consiste à se voir décerner un ou plusieurs matchs de suspension par suite d'une infraction commise. Ce nombre correspond à chacun des codes reçus et selon l'offense à laquelle le membre est rendu pour cette catégorie d'infraction.				
Catégories d'infractions	Code de punition	1^{ère} offense	2^{ème} offense	3^{ème} offense
1. Instigateur (+note 1)	A4	2 matchs	4 matchs + CD	Ind. + CD
2. Agresseur (+note 1)	A1	2 matchs	4 matchs + CD	Ind. + CD
3. 3 ^{ème} homme (pacificateur)	D7	2 matchs	4 matchs + CD	Ind. + CD
4. Le 1 ^{er} joueur à quitter le banc lors d'une bataille qui ne se bat pas	<u>A8 + A8 + D8</u>	2 matchs	4 matchs + CD	Ind. + CD
5. 3 ^{ème} homme (avec bataille)	<u>D7 + B2 + D2</u>	2 matchs + 2 matchs = Total 4 matchs	4 matchs + 4 matchs = Total 8 matchs	Ind. + CD
6. Le 1 ^{er} joueur à quitter le banc lors d'une bataille qui se bat	<u>A8 + A8 + D8 + B2 + D2</u>	2 matchs + 2 matchs = Total 4 matchs	4 matchs + 4 matchs = Total 8 matchs	Ind. + CD
7. Bataille	B2 + D2 ou B3 + D3	2 matchs	4 matchs	Ind. + CD
Pour les catégories 1 à 7 (incl.)	Si dans le dernier 5 min. du match ou en supplémentaire	Joueur : + 1 match	Joueur : + 2 matchs	Joueur : Ind. + CD
		Entraîneur : avertissement	Entraîneur : 1 match	Entraîneur : 1 match
Pour les catégories 1 à 6 (incl.) les infractions A4-A1-D7-D8 se cumulent ensemble.				
Les infractions pour bataille B2 + D2 ou B3 + D3 se cumulent séparément de A4-A1-D7-D8				
8. Mise en échec par derrière et mise en échec à la tête	Mineure : A40 + D40, A48 + D 48	1 match	2 matchs	Ind. + CD
	Majeure : B40 + D40, B48 + D48	2 matchs	4 matchs	Ind. + CD
Pour la catégorie 8, les mineures et les majeures se cumulent séparément.				
9. Toutes les autres extrêmes inconduites et les inconduites grossières	D-... (toutes sauf D2-D7-D8-D40-D48)	Joueur : 1 match	Joueur : 2 matchs	Joueur : Ind. + CD
		Responsable d'équipe : 2 matchs	Responsable d'équipe : 4 matchs	Responsable d'équipe : Ind. + CD
10. Toutes les punitions de match	E-... (toutes)	3 matchs minimum + CD	3 matchs minimum + CD	Ind. + CD
Note 1	Les punitions pour instigateur (A4) et agresseur (A1) sont toujours accompagnées d'une punition pour bataille (B2 + D2 ou B3 + D3).			
Note 2	Toutes les sanctions indiquées dans ce tableau sont automatiques et sans droit d'appel (sauf l'exception prévue à 11.4.c).			
Note 3	À sa discrétion, le Comité de discipline régional ou provincial peut, selon le cas, augmenter la sanction automatique prévue.			
Note 4	Dans le tableau, la mention « Ind. + CD » signifie que le membre est suspendu indéfiniment jusqu'à ce que le Comité de discipline concerné rende décision et il doit le faire dans les 15 jours calendrier suivant la réception du dossier (cf 11.5 e).			